

SAUVONS LES HOPITAUX PUBLICS DES SOINS DE QUALITE POUR TOUS !!!

La loi HPST qui vient d'être adoptée,
porte en elle la disparition de la médecine hospitalière au profit d'une médecine mercantile
Le maître-mot n'est plus la santé mais la rentabilité.

La préoccupation centrale n'est plus le malade mais le compte d'exploitation de l'hôpital.

Les premières victimes sont les patients et les soignants.

Cette loi cale l'hôpital sur l'entreprise.

On organise des suppressions massives et injustifiées d'emplois d'infirmières et d'aides-soignants en créant **artificiellement des déficits pour justifier les plans sociaux dits de redressement.**

Il faut un financement, propre à l'hôpital, qui tienne compte de l'innovation,
de la lourdeur des pathologies, de la précarité, des handicaps de la vie.

Cette loi est destructrice et injuste.

Le projet de loi HPST c' est:

➤ Le transfert d'activités de soins vers le privé commercial.

La loi HPST livre ainsi la santé à la finance et la place dans une logique de rentabilité et de profit.

➤ L' aggravaion des déserts médicaux.

Sous couvert de réorganisation de la carte hospitalière et de sécurité sanitaire, le gouvernement ferme de nombreux services et des hôpitaux et maternités de proximité

➤ La réduction de la prévention à des mesures uniquement répressives et stigmatisant les jeunes.

➤ La mise en place d' une dictature sanitaire.

Le rôle des syndicats, des élus, des mutuelles et des usagers se verra extrêmement réduit

➤ Le démantèlement des services administratifs de santé de proximité avec la fermeture des DDASS et DRASS (Directions Départementales et Régionales de l' Action Sanitaire et Sociale, des CRAM (Caisses Régionales d' Assurance Maladie) et autres caisses primaires.

➤ La légalisation des dessous de table qui s' appelleront désormais dépassements d' honoraires.

Depuis plusieurs années,
on étrangle financièrement le service public hospitalier (tarification à l'activité dite T2A)
Les dépassements d' honoraires exorbitants, non remboursés pratiqués par le secteur privé,
entraînent des **dépenses insupportables pour la plupart des patients.**

La sécurité sociale est, elle aussi, démantelée :

- Exonérations de cotisations patronales et chômage, responsables du déficit de la sécu,
- Transfert de remboursements et pouvoirs accrus des assurances complémentaires commerciales.

Les franchises médicales, les forfaits hospitaliers,
les déremboursements de médicaments, les pénalités hors parcours de soin,
les dépassements d' honoraires
fragilisent les plus pauvres et les précaires.

Nous voulons une santé solidaire
et nous réaffirmons que l' accès aux meilleurs soins est un droit universel
qui doit être garanti par une protection sociale solidaire basée sur
le principe « chacun cotise selon ses moyens et est soigné selon ses besoins »

IPNS NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE